

Formation RPS des militants

Les représentants du personnel, les délégués syndicaux, les membres élus au CSE, commissions de CSE sont fréquemment confrontés aux situations de mal être de salariés en difficulté. Face à la charge émotionnelle que suppose le rapport à certaines situations de travail, la capacité de l'élu à prendre de la distance constitue un facteur de protection important, mais qui ne va pas de soi. Cette formation permettra au militant de s'armer face à des situations de détresse de salariés

Prérequis

- ❖ Aucun prérequis nécessaire

Public concerné

- ❖ Tout militant

Objectifs

- ❖ Estimer sa propre exposition aux risques psycho sociaux
- ❖ Apprendre à mener un entretien dans l'optique de sa protection
- ❖ Se réapproprier les outils du SSCT sur une enquête terrain
- ❖ Clarifier les fondamentaux CFDT, partir de l'individuel pour aller au collectif

Programme

- ❖ Evaluer / appréhender l'exposition des militants aux RPS
- ❖ Distinguer les différents termes juridiques
- ❖ Utilisation d'outils SSCT, étude de cas juridiques
- ❖ Techniques d'entretien avec les salariés,
- ❖ Mises en situation

Modalités d'évaluation

- ❖ QCM, quizz, étude de cas, jeu de rôles,
- ❖ Evaluation à chaud (A la fin de la formation)
- ❖ Evaluation à froid (3 à 6 mois après la formation)
- ❖ Enquête de satisfaction auprès du donneur d'ordre

Contact

formation@institut-artis.fr

